

Association de Soutien du Groupe Scout de Covatannaz – Prilly

Procès-verbal de l'assemblée générale du 9 juin 2018

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Rapport du président.
3. Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes.
4. Acceptation des comptes et décharge au comité.
5. Rapport de l'intendant.
6. Rapport du responsable auprès de l'Union des Sociétés de Prilly (USP).
7. Elections du comité et élection des vérificateurs des comptes.
9. Divers et propositions individuelles.

Excusés: Mme Camille Semenzato, M. Salvo Palermo, M. Nicolas Rey, M. Nicolas Reymond.

Présents : Liste de présence en annexe.

1. PV de la dernière assemblée.

Le Procès-verbal de la dernière assemblée est accepté à l'unanimité.

2. Rapport du président.

C'est une période plus courte que d'habitude qui s'est passée entre la dernière assemblée générale, qui a eu lieu le 23 septembre dernier en même temps que l'inauguration de la maison, et celle-ci. Depuis, le comité s'est réuni à 2 reprises y a discuté d'éventuelles transformations intérieures mais a décidé de clore le dossier « transformations » afin de laisser les actifs s'approprier tranquillement la maison et attendre de voir s'ils ont des besoins complémentaires dans le futur.

Durant cette période, le comité a plus fait connaissance avec Lucie Steiner, la nouvelle CG. Des remerciements sont faits à la maîtrise pour leur travail envers les enfants et les excellentes relations qu'ils entretiennent avec le comité.

Un nouveau défi s'est présenté car le trésorier a décidé de se retirer du comité. Des démarches ont été commencées pour trouver un remplaçant.

Un parent demande quels sont les travaux que nous avons envisagés : la question avait été évoquée d'un nouveau coin cuisine et quelques travaux dans la pièce où nous nous trouvons pour l'assemblée générale.

3. Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes.

L'exercice enregistre un bénéfice de CHF 392.56 après la création d'une réserve de CHF 2'000.00 en vue de la prise en charge des festivités du 75ème du Groupe Scout de Covatannaz après dissolution de celle du 70ème qui a eu lieu au printemps 2017.

Les travaux de rénovation de la « cabane » des scouts se sont prolongés par des interventions à l'intérieur qui ont pu être financés à l'aide des différents subsides reçus, lesquels n'avaient pas été intégrés à notre budget initial, ces derniers n'étant pas assurés.

Comme pour l'année dernière je souhaite rendre visibles quelques écritures particulières qui sortent du traitement habituel réservé à l'activité usuelle de notre Association :

Au niveau des produits :

Subside Ville de Prilly : Il s'agit de la participation de la Commune aux parties de rénovations qui donnent droit à un subside issu du fonds pour les énergies renouvelables. Ce subside a été directement attribué à l'amortissement de la valeur de la maison des scouts « rénovation ».

Au niveau des charges :

Entretien immeuble : Ces frais sont liés à notre locataire l'Oiseau-Lyre où nous avons dû remplacer un lave-vaisselle défectueux, ainsi qu'une bâche qui a subi les aléas des travaux.

Amortissement subside : Correspond au subside évoqué ci-dessus qui a été porté en diminution de la valeur de la maison des scouts.

Amortissement usuel : Correspond à l'amortissement de la cabane « ancien » de CHF 3'200.00 et de l'amortissement de la cabane « rénovation » pour CHF 4'044.75.

Charges de rénovation : Correspond à des petites dépenses d'équipements qui sont venues compléter les investissements.

Divers : CHF 2'000.00 à titre d'attribution à la provision pour le 75ème du Groupe Scout.

Le bénéfice de l'Association se monte à CHF 392.56 et provient pour sa plus grande partie au produit net de la location à la crèche-garderie « L'Oiseau-Lyre », lequel permet de couvrir le fonctionnement de notre « cabane » et d'assurer les frais d'entretiens.

Au niveau du bilan, nous avons décidé de dissoudre la majeure partie de la provision pour rénovation et de l'attribuer à l'amortissement direct de la maison des scouts; le solde restant de CHF 6'000.00 doit permettre de couvrir quelques demandes d'améliorations qui pourraient découler du fonctionnement post rénovation de la cabane et qui n'auraient pas été identifiés. Lorsque les travaux seront entièrement terminés, le solde de la provision sera dissout et porté en diminution de la valeur de la cabane.

Les liquidités actuelles couvrent le capital social, le bénéfice reporté et le solde de la provision pour rénovation, laissés pour solde. La fortune de l'Association, après attribution du résultat 2017-2018 se monte à CHF 112'617.83, sa dotation en capital étant toujours intacte.

Remerciement est fait à toutes les personnes qui œuvrent en faveur de notre Association, par leurs soutiens, leurs engagements et leurs disponibilités, ainsi qu'à toutes les personnes présentes cet après-midi.

4. Acceptation des comptes et décharge du comité.

M. Bernard Estoppey présente le rapport des contrôleurs aux comptes, atteste de la bonne tenue des comptes et recommande à l'assemblée d'approuver les comptes 2017-2018.

Il est proposé de changer les status afin de changer la date de fin de l'exercice à fin décembre au lieu de fin mars. Le comité en discutera dans une prochaine séance et en feront la proposition à la prochaine assemblée générale.

Les comptes sont acceptés à la majorité et décharge est donnée aux contrôleurs aux comptes et au comité.

Alexandre Wahli remercie Stéphane de son travail rigoureux et son implication dans le cadre du comité depuis son début il y a quelques années et sa reprise en main de la comptabilité.

5. Rapport de l'intendant.

Joël Widmann annonce qu'il n'y a plus rien d'important de prévu pour l'entretien de la maison, en espérant que les scouts continueront à bien entretenir les locaux.

Les locaux du 2^{ème} étage sont toujours loués par l'Oiseau Lyre et il n'y a actuellement pas de nouveaux frais prévus pour ces prochaines années.

6. Rapport du responsable auprès de l'Union des Sociétés de Prilly (USP).

Gaspard Jaccottet passe rapidement pour nous donner une petite information concernant l'USP : Il y aura des changements au niveau des lotos, ils se feront dorénavant sous le système loto fribourgeois, à part ça il n'y a pas grand-chose de nouveau à dire.

Le président le remercie pour son travail et son implication au niveau de l'USP.

7. Election du comité et élection des vérificateurs des comptes.

Le président revient sur le poste de trésorier à repourvoir, Joël Widmann nous informe qu'il serait d'accord d'échanger son poste d'intendant contre le poste de trésorier pour autant qu'on puisse trouver un nouvel intendant. Alexandre Wahli annonce également qu'il va laisser son poste de président l'année prochaine et qu'il va faire des recherches pour remettre son poste.

Le président se demande si on ne devrait pas peut-être changer les status afin que les personnes ne soient pas « bloqués » pour une durée de 3 ans mais que les durées soient plus courtes afin qu'il y ait peut-être plus de personnes intéressées à reprendre les différents postes.

Une maman demande quelles compétences il faut avoir pour reprendre le poste d'intendant ou celui de président, elle se demande s'il ne faudrait pas être ancien scout pour devenir président.

Joël Widmann dit que pour le poste d'intendant, ce qui serait surtout utile, c'est que la personne en charge n'habite pas trop loin et qu'elle puisse se déplacer assez facilement s'il faut faire des petits travaux ou pour pouvoir les déléguer aux spécialistes.

Alexandre Wahli dit que pour le poste de président, il ne faut pas particulièrement être un ancien scout.

Une maman demande quel est l'investissement en temps pour le poste d'intendant : Joël Widmann annonce environ 20h/an, + 3 séances de comité et une assemblée générale annuelle.

Joël Widmann dit que ce serait bien qu'il y ait plus des parents dans le comité car ça amènerait un peu de renouveau.

Marc Alloï et Mme Van Landuyt se proposent comme nouveaux contrôleurs aux comptes.

Remerciement est fait aux contrôleurs aux comptes sortant : M. Bernard Estoppey et Mme Modolo-Pfaehler.

Mme Modolo-Pfaehler dit qu'elle ne se verrait pas reprendre le poste de trésorier mais qu'il lui serait possible de reprendre le poste d'intendant, elle va en parler avec son mari. Elle assistera à la prochaine séance du comité.

Alexandre remercie les membres du comité pour leur travail durant ces dernières années.

Les différents changements au niveau du comité sont acceptés par acclamation soit :

- Joël Widmann comme trésorier, et
- Mme Sylvia Modolo Pfaehler comme intendante.

8. Divers et propositions individuelles.

Mme Modolo-Pfaehler demande s'il ne faudrait pas faire un système de jeton d'absence vu le peu de personnes présentes lors de l'assemblée générale de ce jour.

Alexandre Wahli se demande s'il faudrait faire différemment pour les prochaines assemblées générales, les dernières fois où il y a eu plus de monde, c'est quand il y a eu des activités particulières. L'assemblée est terminée à 14h55.



Le Président

Alexandre Wahli



La secrétaire

Corinne Emery

Présentation des unités :

Lucie nous informe que la meute et la troupe ont programmés une activité pour cet après-midi que nous pourrons aller faire avec eux.

Dans le groupe cette année : il y a eu une belle séance à la St-Georges où ils étaient tous ensemble avec les routiers, elle a été très appréciée par les enfants.

Plusieurs responsables ont été formés « jeunesse et sport » ce qui explique qu'il a manqué des chefs lors de certaines séances.

Les camps vont être agréer « jeunesse et sport » grâce à ces nouveaux formés ce qui permettra également de recevoir des subsides.

Dans les prochaines activités spéciales : il va y avoir un week-end de survie le week-end du 16-17 juin prochain.

Les effectifs troupes : 32 jeunes inscrits, 18 garçons et 14 filles répartis dans 4 patrouilles.

Les effectifs meute : 21 enfants inscrits dont 16-17 présents à chaque séance.